

BUS EN SITE PROPRE

EST Tvm

à Noisy-le-Grand
Mont d'Est

DÉPARTEMENTS CONCERNÉS :

93 94

CORRESPONDANCE EXISTANTE :

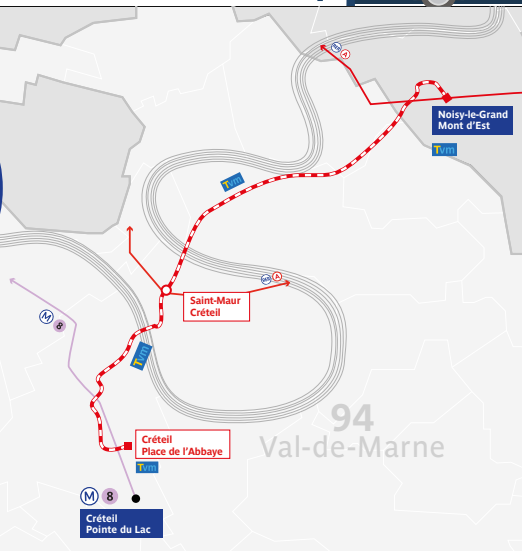
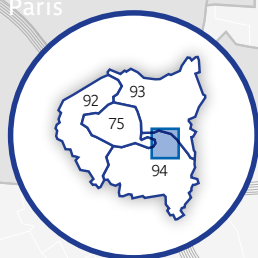


CORRESPONDANCE À VENIR :

Ligne 15



75
Paris



LES CHIFFRES CLÉS

15 KM de prolongement

26 stations

23 250 voyageurs attendus / jour



LE PROJET

Le projet Est-TVM est un projet d'aménagements de voirie qui a pour objectif d'assurer une liaison efficace entre Créteil – Place de l'Abbaye (94) et Noisy-le-Grand – Mont d'Est RER A (93).

Le projet Est-TVM permettra de connecter (entre elles) les communes de Créteil, Saint-Maur-des-Fossés, Joinville-le-Pont, Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Le réseau de transport en commun à haut niveau de service à l'Est de Créteil est aujourd'hui exclusivement organisé en radiale depuis Paris. Le projet Est-TVM constitue alors une première étape dans la réalisation de maillons en rocade, reliant Créteil aux portes de la Seine-Saint-Denis. C'est un projet complémentaire au projet de métro automatique du Grand Paris express.



LES BÉNÉFICES VOYAGEURS

OFFRE

La circulation des bus se fera en site propre (couloir de bus protégé) pour la moitié de la distance et en circulation générale pour l'autre moitié. La création de couloirs d'approche aux carrefours et la priorité aux feux permettront une grande régularité.

QUALITÉ DE SERVICE

- Les bus seront des bus standards accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- La fréquence des bus sera de 4 à 5 minutes en heure de pointe et de 8 minutes en heure creuse.
- Il circulera entre 5h et 0h30 en semaine.



LES BÉNÉFICES VOYAGEURS

INTÉGRATION URBAINE

Sur plusieurs parties du tracé l'espace public sera aménagé pour améliorer la qualité de vie, en particulier le confort des piétons et cyclistes.

Cet aménagement sera effectif sur les communes de Créteil et Joinville-le-Pont, ainsi qu'à Champigny-sur-Marne, Bry-sur-Marne et Noisy-le-Grand grâce à la création de voies dédiées aux bus et vélos et la création d'une liaison cyclable continue.

De nouveaux arbres seront plantés, des places de stationnement et de livraisons créées.

LE CALENDRIER

Les principales étapes

2012

Vote du schéma de principe par IDFM

26 AOÛT-30 SEPTEMBRE 2013

Enquête Publique

FIN 2013

Déclaration d'Utilité Publique

2014

Travaux préparatoire sur les réseaux (assainissement, électricité, gaz...)

2015

Études d'Avant-Projet



LES ACTEURS

- **Le Conseil régional d'Île-de-France** : La Région soutient financièrement le projet qui répond à son objectif de développement des transports de banlieue à banlieue.
- **Le Conseil départemental du Val-de-Marne** : Il est maître d'ouvrage coordinateur de ce projet. À ce titre, il est responsable des études et des travaux.
- **Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis** : Le projet prend place sur des voiries dont il est propriétaire. Il a délégué sa maîtrise d'ouvrage pour les études au Département du Val-de-Marne.
- **IDFM** – l'Autorité organisatrice des transports en Île-de-France – imagine, organise et finance les transports publics en Île-de-France. Il veille au respect du programme, du calendrier et des coûts.



LE COÛT ET LES FINANCEMENTS DU PROJET

L'INFRASTRUCTURE

Budget : 67,85 M€ (hors taxe et hors matériel roulant) d'investissement qui seront répartis entre le coût des aménagements (65,15 M€) et les acquisitions foncières (2,7 M€ selon l'estimation du CD 94).

Les financeurs du projet

Dans une première phase, jusqu'à la fin de l'enquête publique, une convention de financement de 6,7 M€ a été signée et financée par la Région Île-de-France et le Conseil départemental du Val-de-Marne.

LE MATÉRIEL ROULANT

Le coût du matériel roulant est estimé à 7,12 M€, aux conditions économiques de 2011, financé par IDFM, pour l'acquisition de 28 bus standards non articulés (comportant les bus de réserve).

L'EXPLOITATION

Le coût d'exploitation sera financé à 100% par IDFM.